

Compostage Info

lettre n° 4

Une question,
un conseil sur le compostage :
www.sietrem.fr - rubrique compostage
compost@sietrem.fr

Compostage : ce qu'il faut retenir !

Quelle place pour mon composteur ?

Le composteur et son contenu doivent être placés à même le sol, bêché de préférence, dans un lieu semi ombragé et accessible, idéalement au pied d'un arbre. Inutile de désherber ou de creuser un trou.

Le démarrage :

- Commencez par un apport riche en matières déjà décomposées pour ensemer le tas. Le fond du composteur pourra avoir été garni de déchets ligneux (brindilles ou copeaux de bois non traités) pour favoriser le drainage et l'aération.
- Le tas doit ensuite être mélangé en surface (sur 20 cm environ) au fur et à mesure des apports, aussi bien avant qu'après l'ajout de matières. Le dépôt doit se faire en plusieurs couches, il est très important que vous arrosiez entre chaque couche. Les gros apports doivent être divisés en plusieurs fois.
- Une des clés pour réussir votre compost est de toujours «ajouter des contraires» déchets verts/déchets bruns et de le mouiller régulièrement.



Matières brunes

Dans le jardin : fanes de légumes, feuilles mortes, sciure ou copeaux de bois non traité, paille, rameaux de tailles d'automne broyés.

Dans la maison : restes de repas, marc de café, coquilles d'oeufs écrasées, papiers et cartons sans encre toxique, papiers journal.

Compléments : plantes sauvages comme la consoude, l'ortie, la bourrache.



Les déchets interdits :

- Les restes d'animaux.
- Les tailles de thuyas, de cupressus.
- Les papiers imprimés.
- La chaux qui bloque la fermentation.
- Les couches culottes, les médicaments.

La fermentation :

C'est lorsqu'il se produit un double phénomène de décomposition biologique et d'altération des matières organiques par les bactéries et par de nombreux autres organismes : champignons, vers, insectes... La décomposition se fait au fur et à mesure que ces organismes se nourrissent des matières organiques. Le tas de compost passe alors par plusieurs phases de fermentation :

- Une phase d'échauffement important (40° à 70° C) d'environ 1 à 2 semaines permet une première transformation et la destruction des mauvaises graines.
- Au bout de 3 à 5 semaines, les bactéries laissent place à différentes espèces animales : insectes, vers rouges du fumier, qui activent la transformation.
- Après 2 mois, commence la phase de stabilisation avec une microfaune diversifiée qui achève la formation de l'humus.

Les déchets à composter :

Matières vertes

Dans la cuisine : épluchures de fruits et légumes, restes de repas d'origine végétale, thé.

Dans le jardin : tonte de gazon, feuilles fraîches, mauvaises herbes non montées en graines.

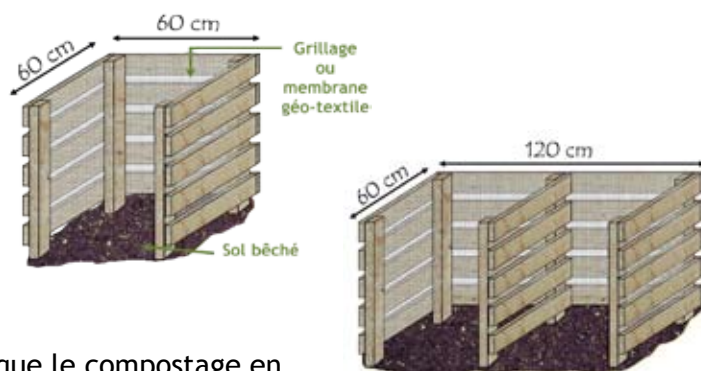
Dans la maison : bouquets de fleurs, cheveux, plumes.

Les points clés :

- La richesse de votre compost dépend de la variété des apports et de l'équilibre vert-brun. Trop de déchets verts, le compost s'étouffe et dégage de mauvaises odeurs. Trop de déchets bruns, il ne démarre pas ou se décompose très lentement.
- L'humidification est le facteur prépondérant de réussite de votre compost. A l'aide d'un arrosoir, mouiller régulièrement votre compost. Pour vérifier l'humidité de votre compost, prenez en une poignée dans votre main, pressez là. Si des gouttelettes tombent, votre compost est suffisamment humide
- Bien que cela nécessite des efforts, l'aération par retournement est incontournable pour réussir votre compost.

Evaluer ses besoins

Suivant la taille de votre jardin, vous pourrez exploiter 1 voir 2 composteurs. Pour un jardin jusqu'à 300 m², un composteur d'un volume de 300 litres devrait suffir. A partir de 300 m², équipez-vous ou construisez 2 composteurs (avec des palettes de récupération par exemple). Un composteur sera en production pendant que le 2ème contiendra le compost mûr de l'année précédente prêt à être utilisé. Pour un grand jardin, le compostage en tas, ou mieux encore, le compostage multi composteurs s'impose ! Le compostage en tas est plus gourmand que le compostage en composteur pour une production équivalente. Un broyeur à végétaux pourrait également vous être très utile.



L'utilisation du compost mature

Pour les mesures, comptez 5 à 6 kg pour un seau de 10 l ou 1 kg pour une pelle.

Au potager :

- Ail, oignons, échalotes, haricots, pois, fèves, mâche : aucun apport
- Betteraves, bettes, carottes, chicorée, laitue, panais, salsifis : 1 à 2 kg/m²
- Artichauts, aubergines, céleris, concombres, choux, courges, épinards, maïs, melons, poireaux, pommes de terre, tomates : de 2 à 4 kg/m²
- Si le compost est à moitié décomposé, le répandre à l'automne ou au printemps sur une surface où il y aura une culture exigeante. Au printemps, on peut épandre du compost mûr avant un semis ou une plantation et l'enfouir très superficiellement. Au milieu de l'été, on peut en ajouter un peu entre les légumes, en surface pour les légumes gourmands ou qui resteront longtemps au jardin. Cette technique suppose un labour sans retournement, Grelinette ou autre. Le compost enfouie en profondeur ne sert strictement à rien !

Arbres et arbustes fruitiers : répartir sur la surface de la couronne une couche d'environ 1 cm d'épaisseur. A la plantation, mélanger 1 part de compost pour 4 parts de terre dans le trou de plantation.

Pour les jardinières : mélanger 40 % de compost à de la terre de jardin

Pour tout savoir sur l'utilisation du compost selon l'âge et selon l'utilisation que vous souhaitez en faire : www.sietrem.fr rubrique *compostage individuel*

Plus simple, plus propre !
Une boîte et son couvercle sous l'évier, avec un papier journal au fond, c'est l'idéal pour y mettre vos déchets de cuisine avant de les porter au composteur !